

<b>RECOMMANDATION 03</b> <b>BRB (Bordereau Retour Borderel)</b>
--

**A / Par télécommunication (TELEBIB2)**

Le contenu :

	XEH+03+1+0302'	
Code opération B.R.B.	GIS+BBRB+ code opération B.R.B.'	(1)
Date début période assurée	DTM+041:date début:001'	(2)
Numéro de quittance	RFF+027:numéro de quittance'	
Numéro de police	RFF+001:numéro de police'	
Code de devise	ATT+A660+code de devise'	(3)
Total à payer	MOA+012:total à payer'	(4)
Commission	MOA+015:montant commission'	(4)
	XRH+1'	
Numéro de producteur	PTY+002+nr-OCA+nr d'agent auprès la co:002'	
Numéro de référence producteur	RFF+003:numéro de référence producteur'	
	XRT+1'	
	XRH+1'	
	PTY+003'	
Nom, prénom du preneur d'assurance	NME+001+ nom:prénom'	
	XRT+1'	
	XET+03'	

(1) B=Une modification est apportée.

G= Vie individuelle : refus d'indexation automatique.S= Encaissement par la compagnie de la présente quittance.T= Encaissement par la compagnie de la présente quittance et des quittances futuresU= Encaissement par la compagnie – adresse inconnue

(2) format JJMMSSAA

(3) BEF ou EUR

(4) exprimé en francs belges ou euro-cent en fonction du code de devise

## **B / Sur papier**

### **RETOUR DE QUITTANCES AUX COMPAGNIES**



#### **BORDEREAU RETOUR BORDEREL**

Cet échange d'informations structurées est destiné à faciliter et à accélérer le crédit en compte des retours de quittances.

Durant la période transitoire précédant le passage à l'Euro (1999-01-01 au 2001-12-31), ce document reste mono-devisé, soit BEF, soit EUR, au choix de l'émetteur ; ce choix doit être clairement précisé dans le titre du document. Normalement, le BRB devrait être libellé dans la devise de la quittance concernée.

#### **1. Description du contexte**

##### **1.1 Seule la comptabilité est concernée par le retour de quittance**

Il s'agit d'un RENVOI pur et simple de la quittance à la comptabilité (code opération "5"). Il y a uniquement modification de la responsabilité de la charge d'encaissement. La prime doit être encaissée par la compagnie.

Il est important de préciser si cela vise :

- la quittance présente (code "S" et 'U')
- la quittance présente et les quittances futures (code "T")

##### **1.2. La comptabilité et la production sont concernées**

La modification d'une des caractéristiques de la quittance est nécessaire.

La comptabilité doit procéder à l'ANNULATION pure et simple de l'écriture comptable (code opération "4").

Deux situations sont à l'origine de cette opération :

- soit une demande de modification du contrat est demandée simultanément ou a été demandée antérieurement à la Production (code "B"),
- soit, mais uniquement en branche Vie Individuelle, il y a refus de l'indexation automatique de la prime par le client (code "G").

Comme un des paramètres qui a donné lieu à l'émission de la quittance doit être modifié ou précisé, la Production doit intervenir pour enregistrement dans les fichiers et réémission éventuelle d'une nouvelle quittance.

Les codes opération "4" et "5" ont également été définis par la Commission Mixte de Productivité (voir la documentation au chapitre 02 "relevé de compte producteur" et au chapitre 05 "bordereau des quittances terme").

## **2. Méthode de travail préconisée dans chaque situation**

### **2.1. Seule la comptabilité est concernée**

Utilisation d'un B.R.B. en complétant la rubrique RENVOI (code opération "5") et en précisant le code "S", "U" ou "T".

### **2.2. La comptabilité et la production sont concernées**

Utilisation de :

a? adressé à la Comptabilité en complétant la rubrique ANNULATION (code opération "4") et en précisant le code "B" ou "G" ("G" exclusivement en branche Vie Individuelle).

La mention du code "B" signifie :

"voir le message envoyé par ailleurs à la Production". Aucun texte libre ne doit être mentionné sur le B.R.B.

b? une demande d'avenant envoyée précédemment ou simultanément à la Production.

## **3. Transmission du B.R.B.**

Le B.R.B. peut être transmis à la compagnie via deux supports différents.

### **3.1. Par document papier**

Le choix de la communication "papier" implique de réaliser un document séparé pour chacune des fonctions (B.R.B. et demande d'avenant).

Deux solutions sont possibles :

a? sur papier autocopiant selon modèles unilingue ou bilingue ci-joints, permettant d'être rempli à la main ou à la machine. Son format est de DIN A5. Pliés en deux, il entre dans une enveloppe américaine à fenêtre. Le document B.R.B. sur papier autocopiant peut être obtenu auprès des associations professionnelles de courtiers d'assurances.

L'original est destiné à la compagnie, les copies au producteur : la copie rose ira à la comptabilité, la jaune au dossier police.

b? pour le producteur informatisé, sur un papier d'imprimante selon les modèles en annexe ; dans ce cas, il établira des copies pour ses dossiers suivant son organisation.

Nous rappelons au producteur qu'il est nécessaire de mentionner son nom, adresse et téléphone sur le document, soit au moyen de l'imprimante, soit en pré-imprimé. Nous lui demandons également de respecter le "sigle" du B.R.B. dans sa forme et sa présentation.

### **3.2. Par message électronique**

Grâce à son ordinateur relié à un centre d'échanges électroniques de données, le producteur a la possibilité de transmettre le B.R.B. et la demande d'avenant éventuelle selon les modalités pratiques définies par le centre si la compagnie y est également reliée.

Nom du Producteur  
Rue et numéro  
0000 Ville  
Tél. : 02/345.67.89  
CCP : 000/123.45.67.78

-----  
Nom de la compagnie  
Rue et numéro  
000 Ville  
-----

Naam van de Producteur  
Straat en nummer  
0000 Stad  
Tel : 02/345.67.89  
CCP : 000/123.45.67.78

-----  
Naam maatschappij  
Straat en nummer  
000 Stad  
-----

-----  
T.V.A. : non assujetti

-----  
B.T.W. : niet onderworpen

**Bordereau Retour Borderel**

**DEVISE DU DOCUMENT : DEV**

**B.R.B.**

**Bordereau Retour Borderel**

**MUNT VAN HET DOCUMENT : MUN**

**B.R.B.**

Notre référence

Date

La quittance décrite ci-dessous et jointe doit être CREDITEE à notre compte Producteur :

Onze referentie

Datum

De ingesloten kwijting, hieronder vermeld, dient GE-CREDITEERD te worden op onze Producentenrekening :

CONTRACTANT :

BRANCHE :

CONTRACTANT :

TAK :

POLICE N° :

ECHEANCE/EFFET :

POLISNR. :

VERVALDAG/AANVANG :

PRIME TOTALE :

COMMISSION :

TOTALE PREMIE :

COMMISSIE :

MOTIF DU RETOUR  
-----

REDEN VAN TERUGZENDING  
-----

**ANNULATION**

- B. demande de modification du contrat demandée, (voir message envoyé par ailleurs à la Production).
- G. vie individuelle : refus indexation automatique.

**VERNIETIGING**

- B. aanvraag tot wijziging van het contract werd ingediend (zie trouwens bericht aan de produktie).
- G. individuele leven : weigering tot automatische indexering.

**RENOI**

- S. encaissement par la compagnie de la présente.
- T. encaissement par la compagnie de la présente et des quittances futures.
- U. encaissement par la compagnie, l'avis d'échéance a été retourné 'adresse inconnue'

**Ceci est un document strictement comptable.  
Ne pas communiquer d'autres informations sur ce document.**

**TERUGZENDING**

- S. inning door de maatschappij van onderhavige kwijting.
- T. inning door de maatschappij van onderhavige kwijting en van de volgende kwijtingen.
- U. inning door de maatschappij, het vervaldagbericht kwam terug 'adres onbekend'

**Dit is een strikt boekhoudkundig document.  
Geen andere inlichtingen op dit document vermelden.**

**B. R. B.**

**Bordereau retour en : DEV**

Notre référence : .....

Date .....

La quittance décrite ci-dessous et jointe doit être CREDITEE à notre compte Producteur :

CONTRACTANT		BRANCHE	
N° Police	Echéance/Effet	Prime totale	Commission

MOTIF DE RETOUR

ANNULATION (code opération 4)

- B.  demande de modification du contrat demandée, (voir message envoyé par ailleurs à la Production).
- G.  vie individuelle : refus indexation automatique.

RENGOI (code opération 5)

- S.  encaissement par la compagnie de la présente
- T.  encaissement par la compagnie de la présente et des quittances futures.
- U.  encaissement par la compagnie, l'avis d'échéance a été retourné 'adresse inconnue'

**Ceci est un document strictement comptable.  
Ne pas communiquer d'autres informations sur ce document.**